

Nais / Formulaire 4 VD Visite intermédiaire du

(jj.mm.aaaa)

Placette NaiS Vallorbe / Pralioux VD38

1. Mesures sylvicoles prises depuis le dernier relevé¹:

Soins culturaux ha
Bois exploités et débordés m3
Bois exploités et laissés sur place m3
Exploitation ☐ planifiée (521.1) ☐ de châblis (522)
Autre (préciser)

2. Autres mesures prises depuis le dernier relevé

(Mesures pouvant avoir une influence sur l'évolution prévue dans le formulaire NaiS 2 initial, par exemple mesures cynégétiques)
RAS

3. Evénements naturels survenus depuis le dernier relevé

(Evénements significatifs ayant une influence sur l'évolution prévue dans le formulaire NaiS 2 initial, par exemple tempêtes, neige lourde, gel, sécheresse, problèmes phytosanitaires, incendie, etc.)
RAS

4. Observations

(Apparition d'éléments non prévus dans l'évolution à 10 ou 50 ans du formulaire NaiS 2 initial, par exemple apparition de végétation concurrente, abondance ou pas du semis attendu, dégâts suite à l'exploitation, dégâts du gibier, etc.)
RAS

5. Mesures à prendre

(Mesures urgentes à prendre pour corriger/améliorer la situation actuelle et l'évolution prévue, par rapport à ce qui était mentionné dans le formulaire Nais 2. Une analyse des effets plus conséquentes sera faite en 2015).
Cf formulaire 2/2011

6. Plan et Photos

(Le plan de situation du Formulaire NaiS 1 peut servir de base à un nouveau plan pour localiser les événements / observations / mesures à prendre mentionnées ci-dessus. Il est recommandé de faire des photos des éléments importants. Ces documents (plan et photos) sont disponibles chez le garde forestier et ne doivent pas être joints à ce formulaire).

7. Rafrâichissement des limites

Le garde forestier procède au rafrâichissement des limites de la parcelle-témoin lors de la visite intermédiaire.

Lieu et date
Vallorbe, le 4/12/2015

Signature du garde forestier

¹ Pour la plupart des placettes, le dernier relevé correspond à la création de la placette